



Votre entreprise a un projet export pressenti et vous souhaitez mettre en œuvre une première démarche de prospection à l'international

### **Notre proposition**

Un programme de formation - action animé par votre CCI qui vous permettra, dans un délai assez court, de :

- valider votre projet (votre projet sera étudié, sans cependant que la stratégie globale soit remise en cause),
- formaliser votre plan d'action export,
- mettre en place les financements nécessaires. Valid'Export vous permet notamment de demander une ADE (Aide au Déploiement Export, proposée par la région Rhône-Alpes)

### **Le format**

Le programme comprend :

- **deux séances de travail individuel**, espacées de une à deux semaines.
  - La première séance, orientée « diagnostic », permet de faire une synthèse de votre expérience et vos capacités export, et d'envisager différents marchés – Durée 08h00.
  - La deuxième séance, orientée « plan d'action », est consacrée à confirmer vos choix de marchés, et à l'écriture de votre plan d'action, avec le budget correspondant – Durée 08h00.
- un «**coaching** » : un expert vous appuie pour démarrer une des actions prévues, sur un pays ou un sujet technique à préciser

### **Les outils**

La méthode est basée sur le questionnement de l'entreprise, et l'apport d'informations de la part de votre CCI et des experts.

